

WEST AUBRAC CUTTING HORSES

Gérard Devors exploitant agricole

Tél : 0617383071

Contrat de location de bétail pour L'entraînement des chevaux de cutting

Nom du demandeur :

Adresse du demandeur :
.....

Adresse ou le bétail sera visible :

N° de téléphone portable de la personne à contacter :

Adresse Email :

Date de la réservation : Du AU :

Le Prix de la location au mois (maxi 28 jours) est fixé à300€ HT/mois (TVA à 7%)

Le prix de la location à la semaine est fixé à150€ HT/semaine (TVA à 7%)

La location sera payée dans son intégralité au moment de la réservation et joint au contrat signé.

Conditions de location :

Les veaux sont loués par lot de 10. Ils seront pesés le jour du départ et le jour de leur retour. Il ne sera pas admis de perte de poids des veaux durant leur séjour hors de notre exploitation. Toute perte de poids entraînera un coût supplémentaire de :2,00€/HT.....par kg perdus.

Les animaux doivent être de retour dans leur exploitation d'origine avant le 30ème jour faute de quoi le locataire sera dans l'obligation de faire effectuer une prise de sang par un vétérinaire sanitaire agréé auprès de la DSV. Cette prise de sang ainsi que les honoraires vétérinaires seront à la charge du locataire qui devra nous fournir tous les justificatifs de contrôle.

L'alimentation des veaux est à la charge de la personne ayant réservé leur location, et devra être composée uniquement de fourrage et aliments **issus de l'agriculture biologique**, (nous contacter par téléphone à ce sujet).

Tout animal blessé ou malade ne sera pas repris et devra être payé dans son intégralité soit : **600€** pour les mâles et **800€** pour les femelles. Ces tarifs s'appliquent également sur un animal qui décèderait.

La personne ayant loué le bétail sera entièrement responsable de tout accident intervenant durant la location et s'engage par ce contrat à en assumer les conséquences.

Transport : le transport est à la charge de la personne ayant loué le bétail. Une photocopie des passeports sera fournie au moment du départ.

Je soussigné(e)Locataire des animaux suivants :

N° National	N° travail	Date naissance	sexe

Reconnait avoir pris connaissances des conditions dans lesquelles le bétail confié sera utilisé, en connaître et en accepter les risques. Il s'engage à ne pas déplacer le bétail en d'autres lieux que celui mentionné au présent contrat et à prévenir le propriétaire Mr Devors Gérard, dès lors qu'un incident mineur ou majeur pourrait avoir lieu avec le bétail confié (ceci afin de nous permettre d'intervenir au plus tôt pour des soins à faire par exemple)

Fait à la TriNitaT le,

Signature du demandeur

signature du propriétaire
Gérard Devors

- **Pièces à fournir :** assurance responsabilité civile agricole en cours de validité ou pour les non professionnel une assurance complémentaire mentionnant l'autorisation de détenir du bétail et d'en assurer les risques.
- **Chèque de caution de 3000€ :** Ce chèque sera rendu dans son intégralité lors du retour des animaux, si aucun incident n'a eu lieu. Il ne sera pas encaissé pendant la durée de la location.